

Laurent Sovet

Recension de « *Indigeneity, culture and the UN Sustainable Development Goals* » de Dominic O’Sullivan (Palgrave Macmillan, 2023)

Dominic O’Sullivan est professeur de sciences politiques à la Faculté du travail social et des arts (*School of Social Work and Arts*) et à l’Institut de recherche pour la pensée autochtone Yindymarra Nguluway (*Yindymarra Nguluway Research Institute for Indigenous Thinking*) de l’Université Charles-Sturt (*Charles Sturt University*), en Australie. Ses travaux de recherche portent principalement sur l’autodétermination des peuples autochtones, la citoyenneté différenciée, la justice politique et les relations entre peuples autochtones et institutions étatiques dans les démocraties libérales contemporaines. Son ouvrage intitulé « *Indigeneity, culture and the UN Sustainable Development Goals* » (2023) s’inscrit dans cette perspective en proposant une lecture critique de l’Agenda 2030 des Nations Unies et des Objectifs de Développement Durable (ODD) à travers le prisme de l’autodétermination et des droits des peuples autochtones.

L’histoire des ODD s’inscrit dans une dynamique amorcée dès les années 1970, où l’idée de soutenabilité va peu à peu prendre de l’essor dans les débats internationaux (Jacob, 2025). Après plusieurs décennies de conférences, de rapports et d’engagements progressifs, les ODD sont officiellement adoptés en 2015 dans le cadre de l’Agenda 2030 des Nations Unies. Au total, 17 ODD ont été proposés, couvrant les grands enjeux

contemporains : la pauvreté (ODD 1), la faim (ODD 2), la santé (ODD 3), l’éducation (ODD 4), l’égalité entre les sexes (ODD 5), l’eau et l’assainissement (ODD 6), l’énergie (ODD 7), la croissance économique et l’emploi (ODD 8), l’industrie et l’innovation (ODD 9), la réduction des inégalités (ODD 10), les villes durables (ODD 11), la consommation et la production responsables (ODD 12), le climat (ODD 13), les océans (ODD 14), les écosystèmes terrestres (ODD 15), la paix et la justice (ODD 16), et enfin les partenariats pour le développement (ODD 17). Chaque ODD est opérationnalisé à travers des cibles et des indicateurs. Dans la version datant de mars 2025, cela représente 169 cibles et 234 indicateurs uniques (Nations Unies, n.d.). Ces indicateurs jouent un rôle central dans le suivi des progrès réalisés, en fournissant un cadre de référence quantifiable pour orienter les politiques publiques, comparer les performances entre pays et identifier les domaines nécessitant des efforts accrus (Hák et al., 2016).

Bien qu’il n’existe aucune définition consensuelle de la notion de « peuple autochtone », la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (Nations Unies, 2007) offre des repères très largement partagés par la communauté internationale. En l’occurrence, la définition synthétique suivante peut être citée : « Les peuples autochtones ont en commun une continuité historique avec un territoire donné avant la colonisation et entretiennent un lien fort avec leurs terres. Ils maintiennent, du moins en partie, des systèmes sociaux, économiques et politiques distincts. Ils ont des langues, des cultures, des croyances et des systèmes de connaissances distincts. Ils sont déterminés à maintenir et à développer leur identité et leurs institu-

tions distinctes et ils constituent un secteur non dominant de la société. » (Nations Unies, n.d.).

Comme le souligne Odulaja et Halseth (2018, p. 9), « les ODD sont particulièrement importants pour les peuples autochtones, qui proviennent de tous les continents du monde, qui partagent la même réalité de marginalisation et qui sont en moins bonne santé comparativement à leurs homologues non autochtones ». Pour autant, O’Sullivan (2023) fait le constat que seulement deux indicateurs font explicitement référence aux peuples autochtones dans l’ODD2 et l’ODD4¹. Ainsi, l’auteur pose le constat suivant : « Les ODD sont remarquables par l’ampleur de leurs ambitions, mais aussi par leur manque d’attention à la culture, qui, comme le montre cet ouvrage, est une composante indispensable de la justice et essentielle à l’autodétermination des peuples autochtones (O’Sullivan, 2023, p. 6). Il s’agit là de la thèse défendue tout au long de l’ouvrage : les ODD, dans leur conception actuelle, ne permettent pas de répondre pleinement aux aspirations politiques, culturelles et institutionnelles des peuples autochtones, faute de reconnaître la centralité de la culture dans leur bien-être et leur autodétermination. En conséquence, l’auteur appelle à une relecture critique des ODD à la lumière de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (Nations Unies, 2007), afin d’en révéler les angles morts et d’en renforcer la portée transformitive. O’Sullivan invoque régulièrement le principe fondateur de l’Agenda

2030 – *Leave no one behind* (i.e., « ne laisser personne de côté ») – pour en souligner les limites profondes, notamment lorsqu’il s’agit des peuples autochtones. De manière transversale, cette lecture critique du principe d’inclusion universelle est partagée par d’autres auteur·e·s, qui insistent sur la dimension éminemment politique des ODD et sur les inégalités de pouvoir qu’ils peuvent reproduire malgré leur rhétorique inclusive (e.g., Klasen & Fleurbaey, 2018 ; Weber, 2017).

Dans cet ouvrage comprenant 284 pages, cette thèse est argumentée au travers 12 chapitres, et illustrée à travers plusieurs domaines comme l’économie (Chapitre 8), l’éducation (Chapitre 9) et la santé (Chapitre 10). L’auteur s’appuie sur de nombreux exemples issus de différents pays comme l’Australie, le Canada ou la Suède. Plusieurs liens entre les chapitres sont proposés, rendant la lecture plus facile. Par exemple, les chapitres sur la santé, l’éducation et l’économie prolongent la réflexion amorcée dans les premiers chapitres sur la justice, la participation politique et la culture, montrant ainsi comment ces dimensions se renforcent mutuellement. Les références bibliographiques offrent des sources claires pour approfondir les arguments soulevés. Le dernier chapitre (Chapitre 12) se termine par une proposition ambitieuse visant à réinterroger les indicateurs opérationnels de chaque ODD au travers des droits, des expériences et des valeurs des peuples autochtones, en vue de repenser le développement sur des bases véritablement inclusives, équitables et culturellement

¹ Entre la publication de cet ouvrage et aujourd’hui, les indicateurs ont pu faire l’objet de révisions. Actuellement, le terme « autochtone » est mentionné explicitement à deux reprises avec l’indicateur 2.3.2. (Revenu moyen des petits producteurs alimentaires, selon le sexe et le statut d’autochtone) et l’indicateur 4.5.1. (Indices de parité – femmes/hommes, urbain/rural, quintile inférieur/supérieur de richesse et autres paramètres tels que le handicap, le statut d’autochtone et les situations de conflit, à mesure que les données deviennent disponibles – pour tous les indicateurs dans le domaine de l’éducation de cette liste pouvant être ventilés).

respectueuses. Par exemple, l'auteur propose deux indicateurs spécifiques pour l'ODD relatif à l'éducation (ODD 4) avec « Les peuples autochtones peuvent définir ce qu'est une éducation de qualité et la poursuivre à travers leurs propres institutions et/ou celles de l'État » (O'Sullivan, 2023, p. 263) et « Les peuples autochtones doivent être représentés de manière au moins proportionnelle dans le personnel éducatif, exercer une influence équitable sur la conception et la mise en œuvre des politiques éducatives, et avoir accès à une éducation culturellement consciente et efficace » (O'Sullivan, 2023, p. 263).

Tout au long de l'ouvrage, l'auteur met en avant l'importance du dialogue entre les peuples autochtones et les institutions étatiques, en insistant sur la nécessité d'un rapport fondé non pas sur l'assimilation ou la simple consultation, mais sur une reconnaissance mutuelle, fondée sur l'égalité politique, le respect culturel et la justice épistémique. Ce dialogue, pour être véritablement transformateur, suppose que les peuples autochtones puissent participer à la définition des normes et des objectifs du développement, et non simplement s'y adapter. O'Sullivan (2023) plaide ainsi pour une relation politique dans laquelle la parole autochtone est pleinement légitime dans la fabrique des politiques publiques. Dans les dernières pages, il rappelle la complexité et la portée politique de cette exigence (O'Sullivan, 2023, p. 258) :

« La culture est une composante des résultats politiques justes, car la politique n'est pas un processus technique ou intellectuellement neutre. Qui élabore la politique, comment, pourquoi et dans quels intérêts détermine son impact matériel et justifie la

présence autochtone à chaque étape de son élaboration, de sa mise en œuvre et de son évaluation. La politique est un lieu de confrontation et de résistance. Opposer l'affirmation de l'autorité coloniale à la résistance autochtone par la politique révèle des perspectives différentes sur la nature de l'égalité humaine. Ce contraste montre comment et pourquoi il est essentiel que les Objectifs de développement durable insistent sur l'égalité et lui donnent priorité, en tant que principe fondamental dont dépend la réalisation du "ne laisser personne de côté". »

En tant que point d'intérêt de la revue *Sciences & Bonheur*, le bonheur des peuples autochtones est régulièrement évoqué. Il est le plus souvent évoqué comme un indicateur à poursuivre, à définir et à évaluer dans la mise en œuvre des ODD. Par exemple, O'Sullivan (2023, p. 170) mentionne que « les personnes considèrent la culture comme contribuant à définir le bien-être ». Il met également en avant l'importance des conceptions autochtones du bien-être pour mieux appréhender cette notion (O'Sullivan, 2023, p. 57) : « Les savoirs et les modes de pensée autochtones présument généralement l'existence de relations entre les êtres humains et leur environnement, le bien-être de l'un étant inséparable de celui de l'autre ». Des liens peuvent ainsi s'envisager entre cette approche relationnelle du bien-être et d'autres travaux scientifiques contemporains portant sur les conceptions autochtones du bonheur (Mackean et al., 2022 ; Misra et al., 2024 ; Reyes-García et al., 2021).

D'une manière générale, O'Sullivan (2023) aborde le bien-être essentiellement dans une perspective collective et relationnelle, en l'articulant étroitement à la reconnaissance des droits culturels, à l'autodétermination politique et à la participation des peuples autochtones aux institutions décisionnelles. Dans cette optique, l'autodétermination n'est pas simplement une revendication politique, mais constitue bien le cœur du bien-être collectif autochtone, entendu comme la capacité d'un peuple à vivre selon ses propres valeurs et à gouverner ses propres affaires. Toutefois, on peut regretter que l'auteur n'explore que très marginalement l'articulation possible entre bien-être individuel et bien-être collectif. L'ouvrage adopte en effet une lecture largement centrée sur les communautés ou les peuples dans leur ensemble, sans approfondir les dimensions subjectives, psychologiques ou existentielles du bonheur au niveau individuel, pourtant cruciales dans certains contextes autochtones contemporains, marqués par des trajectoires singulières de souffrance, de résilience ou de revitalisation. Comme le souligne Klasen et Fleurbaey (2018), cette tension entre les indicateurs à l'échelle des individus, des groupes et des pays soulève des enjeux méthodologiques et politiques majeurs dans le suivi et l'évaluation des ODD.

L'article 3 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (Nations Unies, 2007, p. 8) mentionne le droit à l'autodétermination, précisant qu'« en vertu de ce droit, ils déterminent librement leur statut politique et assurent librement leur développement économique, social et culturel ». Dans cette perspective, cet ouvrage invite à réinterroger les cadres normatifs des ODD afin de garantir une pleine participation des peuples autochtones à la définition de leur propre trajectoire de

développement. Il rappelle ainsi que l'autodétermination n'est pas seulement un enjeu politique, mais constitue aussi un fondement essentiel du bonheur collectif.

LIENS D'INTÉRÊT

L'auteur est co-directeur de la revue Sciences & Bonheur.

BIBLIOGRAPHIE

Hák, T., Janoušková, S., & Moldan, B. (2016). Sustainable Development Goals: A need for relevant indicators. *Ecological Indicators*, 60, 565–573. <https://doi.org/10.1016/j.ecolind.2015.08.003>

Jacob, J. (2025). A background history of the Sustainable Development Goals. *Sustainable Development*, 33(3), 3747–3759. <https://doi.org/10.1002/sd.3317>

Klasen, S., & Fleurbaey, M. (2018). Leaving no one behind: Some conceptual and empirical issues. *Journal of Globalization and Development*, 9(2), Article 9. <https://doi.org/10.1515/jgd-2018-0045>

Mackean, T., Shakespeare, M., & Fisher, M. (2022). Indigenous and non-indigenous theories of wellbeing and their suitability for wellbeing policy. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 19(18), 11693. <https://doi.org/10.3390/ijerph191811693>

Misra, G., Pandey, N. M., & Mishra, V. (2024). Indigenous perspectives on happiness: Insights from Indian traditions. In G. Misra, & I. Misra (Eds), *Emotions in cultural context: International and cultural psychology* (pp. 315–328). Springer. https://doi.org/10.1007/978-3-031-46349-5_18

Nations Unies (n.d.). *Les 17 objectifs*.
<https://sdgs.un.org/fr/goals>

Nations Unies (n.d.). *Peuples autochtones*. <https://www.un.org/fr/fight-racism/vulnerable-groups/indigenous-peoples>

Nations Unies. (2007). *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*. https://www.un.org/development/desa/indigenouspeoples/wp-content/uploads/sites/19/2018/11/UN-DRIP_F_web.pdf

Odulaja, A., & Halseth, R. (2018). *Les Objectifs de développement durable des Nations Unies et les peuples autochtones au Canada*. Centre de collaboration nationale de la santé autochtone.

<https://www.ccnsa.ca/docs/determinants/RPT-UN-SDG-IndPeoplesCanada-Halseth-Odulaja-FR.pdf>

Reyes-García, V., Gallois, S., Pyhälä, A., Díaz-Reviriego, I., Fernández-Llamazares, Á., Galbraith, E., Miñarro, S., & Napitupulu, L. (2021). Happy just because: A cross-cultural study on subjective wellbeing in three Indigenous societies. *PLOS ONE*, 16(5), e0251551. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0251551>

Weber, H. (2017). Politics of 'Leaving No One Behind': Contesting the 2030 Sustainable Development Goals Agenda. *Globalizations*, 14(3), 399–414. <https://doi.org/10.1080/14747731.2016.1275404>

PRÉSENTATION DE L'AUTEUR

Laurent Sovet

Université Paris Cité and Univ Gustave Eiffel, LaPEA, F-92100 Boulogne-Billancourt, France

Ses recherches s'inscrivent dans le champ de l'orientation tout au long de la vie et se structurent autour de trois axes : conceptualisation des compétences à s'orienter, accompagnement au sens et évaluation de l'efficacité des pratiques en orientation. Il s'intéresse également à la modélisation du bien-être et du sens au travail.

Contact : laurent.sovet@u-paris.fr

Pour citer cette recension :

Sovet, L. (2025). Recension de « Indigeneity, culture and the UN Sustainable Development Goals » de Dominic O'Sullivan (Palgrave Macmillan, 2023). *Sciences & Bonheur*. <https://sciences-et-bonheur.org/2025/12/15/sb25-t1-r1>

Le bonheur comme objet d'étude

Sciences & Bonheur (ISSN: 2498-244X) est la première revue scientifique et francophone consacrée au bonheur lancée en 2016. La revue est pluridisciplinaire, démocratique et s'intéresse aux questions liées au bonheur. Francophone, elle invite les chercheurs des différentes zones de la francophonie à se positionner sur le sujet. Pluridisciplinaire, elle accueille des spécialistes venant de toute discipline : psychologie, sociologie, management, anthropologie, histoire, géographie, urbanisme, médecine, mathématiques, sciences de l'éducation, philosophie, etc. S'intéressant au bonheur et aux mesures subjectives, la revue s'attache avant tout à la façon dont les individus perçoivent, ressentent et retrouvent un environnement, une situation ou un rapport social.

Une revue scientifique gratuite et accessible en ligne

En présentant et discutant différents modèles, elle se veut le lieu de débats constructifs et critiques liés aux sciences du bonheur. Elle offre également une tribune aux investigations liées aux expériences variées de la « bonne vie ». Théorique, empirique mais aussi critique, elle accueille la production de savoirs sur le bonheur dans leurs dimensions épistémologiques, conceptuelles, méthodologiques, ou sémantiques. Mais si la revue considère que le bonheur doit être étudié d'un point de vue scientifique, elle souhaite rendre accessible ses développements aux citoyens et estime qu'étant donné le sujet, l'échange et la diffusion avec la société civile sont essentiels. Contrairement à bon nombre de revues, notamment les revues anglo-saxonnes dédiées au même sujet, elle est entièrement gratuite pour les lecteurs et pour les auteurs afin de permettre une diffusion non fondée sur des critères économiques.

Appel à contributions

Sciences & Bonheur accueille toute contribution, qu'il s'agisse d'une revue de questions, d'une étude empirique ou même de la recension d'un ouvrage en lien avec le bonheur. Chaque contribution fait l'objet de deux évaluations indépendantes par un comité d'experts. Un guide est fourni sur le site internet de la revue pour accompagner le processus de rédaction et de soumission. Les contributions peuvent s'insérer dans un numéro thématique ou d'un numéro varia.

Contact et informations complémentaires

Direction de la publication : Gaël Brûlé et Laurent Sovet

Site de la revue : <https://sciences-et-bonheur.org>

Contact : edition@sciences-et-bonheur.org